

Angelica archangelica L.



01/06/2010



22/05/2010



15/05/2009



02/08/2010



28/06/2009



10/06/2009

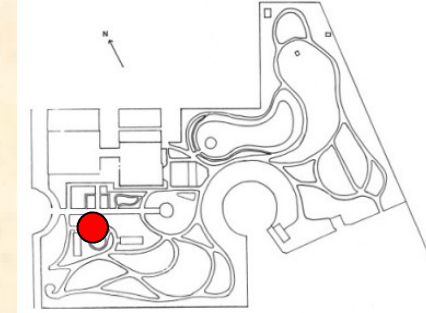


Angelica archangelica L.

Nom commun : angélique officinale

Famille : Apiacées (Ombellifères)

Origine : Europe, Asie du Nord



Cette Herbe aux anges pousse à l'état sauvage en France mais elle y est rare : une seule station connue en Alsace. Malgré cet état, elle ne bénéficie d'aucune protection légale.

Supportant bien le froid, elle se rencontre le long des cours d'eau où elle recherche l'ombre et les sols mouillés.

L'Angélique, à ne pas confondre avec l'Angélique des bois, *Angelica sylvestris*, assez commune, est une plante à la fois alimentaire, officinale et aussi mythique.

Surtout réputée pour ses tiges et pétioles confits, les graines et les tiges entraînent dans la composition de liqueurs. Ses jeunes feuilles servaient de condiments.

Ses propriétés médicinales sont encore reconnues. La racine et l'huile essentielle qui en est tirée, est un bon stimulant de l'état général et de l'appareil digestif en particulier.

On lui prêtait des propriétés magiques, ce qui lui a valu une réputation de plante bénie des Dieux, comme celle d'éloigner la peste, de guérir d'un empoisonnement et de conjurer le mauvais sort.